



PV du Conseil municipal du 03 mars 2018

Présents : Victor Vecchiato, Hélène Colombani, Ghyslaine Ialynko, Florence Blanchet, Annie Blanc, David Loose, Sandrine Baup, Hélène Miller, Alain Chabuel, Marine Clavel, Gabriel Péro, Jean-Pierre Agresti, Hervé Labadie

Absents : Chantal Ancé, René Rigaux

Secrétaire de séance : Jean Pierre Agresti

Le quorum étant atteint la séance commence à 14 heures 10.

1. Approbation des deux derniers PV du Conseil municipal.

Les deux PV (25 janvier 2018 et du 15 février 2018) sont adoptés à l'unanimité.

2. Finances : Vote des comptes de gestion, des comptes administratifs et des budgets.

Sur proposition de Madame la Secrétaire de Mairie Fanny Lacroix de procéder à la présentation des budgets par chapitres, Monsieur le Maire met celle-ci aux voix.

Proposition adoptée à l'unanimité.

BUDGET COMMUNAL 2018 – M14 :

• Vote de l'affectation de résultats :

	Résultat à la clôture de l'exercice 2016	Part affectée à l'investissement sur l'exercice 2017	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture de l'exercice 2017	Excédents reportés sur l'exercice 2018
INVESTISSEMENT	-119 929.19		412 004.14	292 074.95	292 074.95
FONCTIONNEMENT	704 779.06	119 929.19	208 647.21	793 497.08	793 497.08
		584 849.87			

Nota : L'excédent intègre le financement du projet Talon, ce qui explique l'importance des résultats présentés.

Monsieur Vecchiato Maire met l'affectation de résultats aux voix.

Celle-ci est adoptée à l'unanimité.

- Présentation du compte administratif 2017 et du budget primitif 2018 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

	BP 2017	CA 2017	BP 2018
Charges à caractère général	351 837	324 101.24	395 522.15
Charges de personnel	309 900	275 162.99	357 500
Atténuation de produits (péréquation)	63 300	62 947	63 540
Dépenses imprévues	53 157.59	0	72 000
Virement à la section d'investissement	458 142.87	0	733 679.05
Autre charge de gestion courante	158 030	106 507.94	114 066.88
Charges financières - Intérêts	37 000	27 549.75	25 000
Bourses scolaires et étudiantes	10 000	6 900	10 000
TOTAL	1 441 397.46	803 169.02	1 771 308.08

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

	BP 2017	CA 2017	BP 2018
Excédent antérieur reporté	584 849.87	0	793 497.08
Remboursement de frais de personnel	11 293.59	11 673.11	12 000
Produits de services	27 800	33 729.74	38 300
Impôts et taxes	586 554	645 605.41	654 111
Dotations et participations	93 600	137 923.13	135 400
Frais de location des logements et des salles	137 300	138 543.95	138 000
Produits financiers	0	176.95	0
Produits exceptionnels	0	44 163.94	0
TOTAL	1 441 397.46	1 013 078.49	1 771 308.08

A l'issue de cette présentation, les membres du Conseil demandent des précisions et commentent les données qui leur ont été présentées :

- sur l'utilisation du véhicule de liaison et les charges qui y sont afférentes, ainsi que les charges de personnels induites par le fonctionnement de l'Ecole de Châtel-en-Trièves, et le dispositif de transfert adopté avec la Communauté de Communes. Monsieur le Maire indique que des « recalages » seront à négocier avec cette dernière si nécessaire via les attributions de compensation.

- les détails des divers postes de dépenses de fonctionnement et des recettes correspondantes inscrites au budget général. Madame Fanny Lacroix apporte toutes les précisions, en particulier pour ce qui concerne les charges de personnels, les atténuations de produits, les dépenses imprévues, et le virement à la section d'investissement qui représente la capacité de financement de la commune à ses divers projets en cours et à venir. Elle explique que le travail engagé depuis les derniers exercices dans l'approfondissement de la connaissance des dépenses offre un outil de maîtrise et d'anticipation indispensable à une gestion efficiente des moyens des collectivités locales, et fait remarquer que les *produits des services* constituent un « corps solide » de recettes qui ne dépend que de la commune d'où leur intérêt majeur.

- Monsieur Jean Louis Serre apporte des informations concernant le retard de versement des produits attendus (subventions, participations) par la commune au titre des années antérieures à la création du

Groupement d'Alpage. A compter de 2017 il est à noter que ces produits sont perçus directement par le Groupement.

- pour ce qui concerne le financement des activités périscolaires il est indiqué que cela est à cheval sur deux exercices.

- les explications ayant trait à la baisse annoncée de la TH seront abordées ultérieurement dès lors que les données seront connues plus précisément.

- Madame Hélène Colombani demande des précisions sur la nécessité de présenter des budgets spécifiques - en particulier à l'exemple de celui qui concerne le Parc Résidentiel de Loisirs -. Madame Lacroix expose que cette démarche permet de connaître bien plus rigoureusement chacune des actions engagées par la Collectivités à l'instar des équipements et de la gestion concernant la question de l'Eau et de l'Assainissement et de définir des politiques raisonnées pour les années à venir. Cette démarche pourrait être ultérieurement développée, par exemple pour ce qui concerne le « *bâti communal* » - logements communaux et parc non marchand.

Madame Chantal Ancé arrive à 14 heures trente-neuf.

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

Opérations	BP 2017	CA 2017	BP 2018	Commentaires
Emprunt (capital)	244 429.19	112 194.84	105 000	Extinction emprunt St Sébastien
Voirie	99 700	98 819.59	113 000	Marché voirie (91 500) Nomination et numérotation des voies (15 000) Panneaux Cordéac, salle socioculturelle et zone OM (6 500)
Matériels	18 600	17 419.06	14 000	Etrave (12 000) Tablettes école (2 000)
RTM	62 500	61 499.90	0	Travaux RTM Saint-Sébastien
Acquisition de terrain	11 000	0	15 000	Politique d'acquisition foncière
Talon	1 001 000	78 707.79	1 066 000	Fin de la 1 ^{ère} tranche de travaux
Accessibilité	101 500	2 610	81 200	Salle polyvalente Espace Pierre Arnaud WC public St Sébastien Mairie Cordéac Temple Ecole
Eclairage public	22 500	9 354.62	17 000	Diagnostic Cordéac Mise aux normes des coffrets St Sébastien Eclairage de Noël St Sébastien
Aménagement Centre bourg Cordéac	20 000	346.58	20 000	Financement étude
Ordures ménagères	13 290.87	13 290.87	5 000	Installation des conteneurs semi-enterrés
THD	5 374	5 374	5 374	

Marmottière			25 000	Etude de marketing territorial
Démolition grange Messuwe			12 000	
Maison médicale			55 000	Travaux (50 000) Etudes (5 000)
Sécurité incendie			7 000	
TOTAL	1 644 894.06	404 380.64	1 540 574	

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

Opérations	BP 2017	CA 2017	BP 2018	Commentaires
Non affecté	600 072.06	782 300.78	1 045 754	Résultat d'investissement (292 074.95) Capacité d'autofinancement (733 679.05) TVA (20 000)
Voirie	56 100	9 719	22 191	Département Sénat
RTM	17 982	17 982	0	Département
Talon	901 240	6 383	416 629	DETR Département Communauté de communes Région
Accessibilité	42 000	0	30 000	Département
Eclairage public	12 500	0	6 000	SEDI
Marmottière			20 000	Leader
TOTAL	1 600 503.19	816 384.78	1 540 574	

Divers éléments d'explications sont apportés :

- Monsieur Hervé Labadie pour le budget Voirie et les opérations envisagées pour l'exercice 2018. Madame Lacroix explique que dorénavant les subventions inscrites au budget correspondent à la part de la subvention que la collectivité perçoit l'année N contrairement aux années précédentes
- Monsieur Gabriel Pero pour ce qui concerne des questions d'acquisitions foncières (« le Serre de la mule »)
- Madame Lacroix sur les diverses études qui seront engagées cette année
- Monsieur Vecchiato, Maire, sur la mesure de démolition nécessaire de la maison Messuwe qui fait courir un risque aux passants.

A la suite de ces discussions, Monsieur Vecchiato, Maire, quitte la salle pour le vote du CA.

VOTE DU CA.

Monsieur Jean Pierre Agresti Maire délégué met le C.A au vote.

Celui-ci est adopté à l'unanimité.

VOTE DU COMPTE DE GESTION.

Monsieur Vecchiato Maire met le compte de gestion aux voix.

Celui-ci est adopté à l'unanimité.

VOTE du BUDGET PRIMITIF 2018.

Celui-ci est adopté à l'unanimité.

BUDGET EAU ASSAINISSEMENT 2018 – M49 :

Madame la Secrétaire de Mairie Fanny Lacroix procède à la présentation du budget par chapitres, et donne les éléments de détails afférents à ce budget.

- **Vote de l'affectation de résultats :**

	Résultat à la clôture de l'exercice 2016	Part affectée à l'investissement sur l'exercice 2017	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture de l'exercice 2017	Excédent de fonctionnement reporté sur l'exercice 2018
INVESTISSEMENT	-6 149.47		2 656.59	-3 492.88	
FONCTIONNEMENT	39 901.27	6 149.47	18 718.05	52 469.85	48 976.97
	33 751.80				

Monsieur Vecchiato, Maire, met l'affectation de résultats aux voix.

Celle-ci est adoptée à l'unanimité.

- **Présentation du compte administratif 2017 et du budget primitif 2018 :**

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

	BP 2017	CA 2017	BP 2018	Commentaires
Charges à caractère général	55 100	32 936.23	68 400	Achat d'eau SIE (17 000) Maintenance (25 000) : travaux de raccordement, entretien, réparation Plan d'épandage lagunage (20 000) Analyses d'eau (3 500) SIGREDA (1 200) Taxe prélèvement Agence de l'eau (1 200)
Atténuation de produits	14 000	9 962	13 500	Remboursement taxes Agence de l'eau facturation 2016-2017
Virement à la section d'investissement	17 500	0	6 800	
Opérations d'ordre entre sections	70 000	70 000	70 000	
Charges financières	15 000	4 566.28	20 000	Remboursement des intérêts
TOTAL	171 600	117 464.51	178 700	

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

	BP 2017	CA 2017	BP 2018	Commentaires
Excédent antérieur reporté	33 751.80	0	48 976.97	Cf affectation de résultats
Opérations d'ordre entre sections	37 000	36 800	37 000	
Vente d'eau	55 500	54 300.51	54 500	
Subvention d'exploitation	45 348.20	46 195.20	38 223.03	Subvention du budget communal
Produits exceptionnels	0	1 000	0	Prime Agence de l'eau assainissement
TOTAL	171 600	138 295.71	178 700	

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

Opérations	BP 2017	CA 2017	BP 2018	Commentaires
Déficit d'investissement reporté	6 149.47	0	3 492.88	Cf affectation de résultats
Opérations d'ordre entre sections	37 000	36 800	37 000	
Emprunts	41 000	27 297.92	48 000	Report d'un emprunt de 2017 sur 2018
Frais d'étude	5 000	2 475	5 000	Enquête publique DUP captages Cordéac
Travaux sur les réseaux	16 000	8 310	0	Pas de travaux d'investissement
TOTAL	105 149.47	74 882.92	93 492.88	

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

	BP 2017	CA 2017	BP 2018	Commentaires
Virement de la section de fonctionnement	17 500	0	6 800	
Opérations d'ordre entre sections	70 000	70 000	70 000	
Dotations	6 149.47	7 539.51	5 192.88	Equilibrage déficit investissement (3 492.88) FCTVA (1 700)
Subventions d'investissement	11 500	0	11 500	Subvention Agence de l'eau SDAEP St Sébastien
TOTAL	105 149.47	77 539.51	93 492.88	

Divers éléments d'analyse sont apportés par Madame Fanny Lacroix:

- Rappel des échéances à venir induites par le Transfert de Compétences Eau et Assainissement et la loi NOTRE, et des conséquences qui en découlent en particulier pour la mise en œuvre des budgets. Ces échéances nécessitent d'aborder avec rigueur la question des Investissements à

venir, des échéanciers, des réserves budgétaires, des éléments de diagnostics à mettre en œuvre d'ici là.

- Après avoir entendu ces explications et en avoir débattu, le Conseil municipal se prononce sur le CA, le compte de gestion et le budget Eau et Assainissement.

A la suite de quoi, Monsieur Vecchiato, Maire, quitte la salle pour le vote du CA.

VOTE DU CA.

Monsieur Jean-Pierre Agresti, Maire délégué, met le C.A au vote.

Celui-ci est adopté à l'unanimité.

VOTE DU COMPTE DE GESTION.

Monsieur Vecchiato, Maire, met le compte de gestion aux voix.

Celui-ci est adopté à l'unanimité.

VOTE du BUDGET PRIMITIF 2018.

Celui-ci est adopté à l'unanimité.

BUDGET PARC RESIDENTIEL DE LOISIRS 2018 – M4 :

Madame Fanny Lacroix apporte des informations sur les dernières démarches entreprises auprès des Gîtes de France qui sont venus en mairie déléguée, à Cordéac pour étudier avec la commune un ensemble de dispositifs qui sont envisagés pour améliorer l'offre - tant pour ce qui concerne le PRL que le gîte d'alpage à Bachilianne.

Ces questions seront abordées lors de la prochaine AG des Gîtes de France afin de bénéficier d'une audience plus large.

Les éléments du budget sont présentés au Conseil municipal.

- **Vote de l'affectation de résultats :**

	Résultat à la clôture de l'exercice 2016	Part affectée à l'investissement sur l'exercice 2017	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture de l'exercice 2017	Excédent de fonctionnement reporté sur l'exercice 2018
INVESTISSEMENT	-9 790.09		-2 672.96	-12 463.05	
FONCTIONNEMENT	32 534.55	9 790	7 150.13	29 894.68	17 431.63
	22 744.55				

Après avoir pris connaissance de l'ensemble de ces éléments, le Conseil est appelé à se prononcer. Monsieur Vecchiato, Maire, met l'affectation de résultats aux voix.

Celle-ci est adoptée à l'unanimité.

- Présentation du compte administratif 2017 et du budget primitif 2018 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

	BP 2017	CA 2017	BP 2018	Commentaires
Charges à caractère général	31 750	14 576.23	33 000	Electricité (1 000) - Fournitures (10 000) - Laverie (1 000) - Reprise des luminaires (10 000) - Gites de France (5 000) - Frais de personnel M14 (6 000)
Virement à la section d'investissement	14 462.96	0	13 025.93	
Opérations d'ordre entre sections	36 950	36 950	36 950	
Charges financières	1 150.56	1 150.56	587.55	Remboursement des intérêts (dernière annuité)
TOTAL	84 313.52	52 676.79	83 563.48	

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

	BP 2017	CA 2017	BP 2018	Commentaires
Excédent antérieur reporté	22 744.46	0	17 431.63	Cf affectation de résultats
Opérations d'ordre entre sections	36 500	36 500	36 500	
Subvention d'exploitation	6 069.06	6 069.06	10 131.85	Subvention du budget communal
Locations	19 000	17 257.86	19 500	Locations PRL
TOTAL	84 313.52	59 826.92	83 563.48	

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

	BP 2017	CA 2017	BP 2018	Commentaires
Opérations				
Déficit d'investissement reporté	9 790.09	0	12 463.05	Cf affectation de résultats
Opérations d'ordre entre sections	36 500	36 500	36 500	
Emprunts	14 912.96	12 912.96	13 475.93	Emprunt – amortissement – Dernière annuité
TOTAL	61 203.05	49 412.96	62 438.98	

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

	BP 2017	CA 2017	BP 2018	Commentaires
Virement de la section de fonctionnement	14 462.96	0	13 025.93	
Opérations d'ordre entre sections	36 950	36 950	36 950	
Dotations	9 790.09	9 890.49	12 463.05	Equilibrage déficit investissement
TOTAL	61 203.05	46 840.49	62 438.98	

A la suite de quoi, Monsieur Vecchiato, Maire, quitte la salle pour le vote du CA.

VOTE DU CA.

Monsieur Jean Pierre Agresti, Maire délégué, met le C.A au vote.

Celui-ci est adopté à l'unanimité.

VOTE DU COMPTE DE GESTION.

Monsieur Vecchiato, Maire, met le compte de gestion aux voix.

Celui-ci est adopté à l'unanimité.

VOTE du BUDGET PRIMITIF 2018.

Celui-ci est adopté à l'unanimité.

BUDGET TRANSPORT SCOLAIRE 2018 :

Madame Fanny Lacroix apporte des informations sur les particularités de ce budget pour l'exercice 2018 :

- Il n'y a pas de vote du CA par le simple fait que la rentrée scolaire et les dépenses et produits de l'exercice 2017 n'ont été engagées qu'à compter du deuxième semestre.
- Pour les mêmes raisons, il n'y a pas d'affectation de résultats. La Trésorerie a laissé en suspens le règlement des factures afférentes à la location du véhicule de transport scolaire émises par la société « Rent A Car ».
- **Présentation du budget primitif 2018 :**

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

	BP 2018	Commentaires
Charges à caractère général	16 912	Achat sièges (112) Location Trafic 1 an + 4 mois (10 300) Remboursement frais personnel M14 sur 1 an (5 500) Remboursement frais carburant M14 sur 1 an (1 000)
TOTAL	16 912	

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

	BP 2018	Commentaires
Subventions d'exploitation	16 912	Département (15 000) Commune (1 912)
TOTAL	16 912	

Après avoir pris connaissance de l'ensemble de ces éléments, et en avoir débattu le Conseil est appelé à se prononcer. Monsieur Vecchiato, Maire, met le budget 2018 aux voix.

Celui-ci est adopté à l'unanimité.

3. VOTE DES TAXES.

Il est fait rappel :

- d'une part des engagements antérieurs qui ont été pris lors de la mise en œuvre de la fusion,
- d'autre part des dispositifs adoptés pour la première année à l'harmonisation des taux d'imposition sur la taxe d'habitation et sur le foncier bâti. Sur ces bases , il est donc proposé de poursuivre la démarche de convergence adoptée lors de la constitution de la commune nouvelle.

TAXE D'HABITATION

	TAUX 2017	TAUX UNIQUE (cible)	TAUX 2018
CORDEAC	6.71	9	6.89
SAINT SEBASTIEN	11.41	9	11.22

TAXE SUR LE FONCIER BATI

	TAUX 2017	TAUX UNIQUE (cible)	TAUX 2018
CORDEAC	12.89	15.54	13.09
SAINT SEBASTIEN	18.99	15.54	18.72

TAXE SUR LE FONCIER NON BATI

Pour rappel, l'écart entre les taux n'ouvre pas la possibilité d'un lissage.

	TAUX 2017	TAUX UNIQUE 2018
CORDEAC	52.87	54.10
SAINT SEBASTIEN	55.33	

Le Conseil délibère sur ces propositions.

Celles -ci sont adoptées à l'unanimité.

5 . Programme de travaux voirie 2018

Monsieur Hervé Labadie, Adjoint en charge de la commission Voirie, présente le programme prévisionnel pour l'exercice 2018.

	Montant HT	Montant TTC
Chemin des Gauthiers – VC 4 Cordéac	27 943	33 531.60
Chemin des Fresnes – VC 21 St Sébastien	4 012.20	4 814.64
Chemin des Restos du Cœur	24 217	29 060.40
Chemin de Talon – Création de la VC 19 St Sébastien	12 991.45	15 589.74
Création d'un passage piéton en bordure de la RD 227 – Le Village – St Sébastien	6 324.05	7 588.86
TOTAL	75 487.70	90 585.24

Le coût de l'opération est prévu au BP 2018.

Le Conseil se prononce sur la proposition de réaliser le programme de travaux voirie 2018, acte son plan de financement et autorise le Maire à présenter une demande de subvention auprès du Département.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

6. Lancement du projet « nomination des voies »

Afin de préparer l'arrivée du Très Haut Débit, la commune doit procéder à la nomination et à la numérotation de ses voies.

Coût prévisionnel de l'opération : 15 000 € TTC (budget prévu au BP 2018).

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Labadie et Gabriel Péro, Adjoint en charge de ce projet, sur leur proposition il est convenu de travailler plutôt en commission restreinte pour faciliter et avancer rapidement, avec efficacité, sur le principe d'un agenda resserré au mieux.

Le Conseil se prononce sur la proposition de lancer le projet de nomination des voies, acte son plan de financement et autorise le Maire à présenter une demande de subvention auprès du Département.

7. Autorisation donnée au Maire de signer les documents pour le remboursement de frais engagés pour le compte de la commune par un agent du service animation

En urgence, pour l'achat d'un cadeau de Noël à un enfant de la commune, Madame Laure Gherrabti a dû engager une dépense d'un montant de 29,99 euros, dépense qu'elle a réglée par ses soins. Ce type de dépenses est exceptionnel. En conséquence il est demandé au Conseil d'autoriser son remboursement, dans le respect des barèmes fixés par délibération.

Après en avoir délibéré **le Conseil, à l'unanimité, donne son accord et autorise Monsieur le Maire à engager cette opération.**

8. Remboursement des frais de mission du personnel

Madame Fanny Lacroix expose les modalités de remboursements de frais de mission qui ont cours dans la fonction publique territoriale.

Principes proposés :

- Remboursement des frais de mission dès lors qu'un ordre de mission a été délivré à l'agent par l'autorité territoriale
- Frais de transport : prise en charge des coûts réels (indemnités kilométriques pour usage du véhicule personnel et remboursement des titres de transport collectifs)
- Frais de restauration : application d'un forfait de 15.25€ par repas
- Frais d'hébergement : application d'un montant plafond de remboursement :
 - 125€/nuit pour Paris
 - 80€/nuit pour la province

Madame Hélène Miller propose que le remboursement des frais de parking engagés à l'occasion de ces missions soit également accordé aux agents.

Après en avoir débattu, le Conseil délibère sur cette proposition.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

9. Remboursement des frais de mission des élus

Sur les mêmes principes des modalités de remboursement adoptées pour les agents municipaux il est proposé de procéder au remboursement des frais engagés par les élus du conseil municipal à l'occasion de déplacements induits à l'occasion de missions exercées dans le cadre de leur mandat.

Le Conseil délibère sur cette proposition.

Après en avoir débattu, le Conseil délibère sur cette proposition.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

Les points 11 – 12 – de l'ordre du jour sont reportés à une réunion ultérieure du conseil municipal en l'absence de demande formelle de la part des associations.

Le point 13 (signature d'une convention pour l'exploitation inter - communale de la source dite des Fontanious) est reporté à une réunion ultérieure, qui suivra l'adoption de cette convention par le conseil municipal de Pellafol.

De même le point 14 est reporté à une réunion ultérieure lorsque le projet d'itinéraire aura été finalisé.

15. Autorisation donnée au Maire de signer le contrat de mission et de rémunération de Maître Frédérique KUMMER / Avocat.

Après avoir pris connaissance des éléments apportés par Monsieur le Maire au sujet de l'affaire en question opposant la commune à un tiers, ainsi que sur le déroulement de la procédure en cours, et en avoir délibéré,

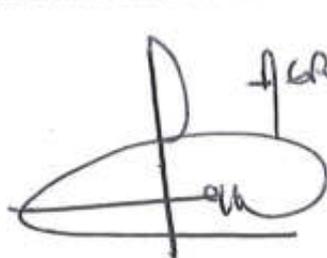
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de mission et de rémunération de Maître KUMMER avocat qui agit pour le compte de la commune.

16. Questions diverses.

- Il est fait état d'une obstruction volontaire d'un chemin appartenant au domaine privé de la commune/ lieu - dit les Roussins – Chemin de la Fidéline.
Monsieur le Maire prendra les mesures de police règlementaires qui s'imposent afin de faire procéder à la réouverture de ce chemin.
- Madame Sandrine Baup demande des informations suite à la demande effectuée en son temps de l'Association de l'école STEINER de disposer d'un local pour y poursuivre ses activités.

- Monsieur le Maire fait part du projet d'organiser une manifestation conviviale de rassemblement des communautés habitantes des deux anciennes communes historiques. Cadre, date, modalités d'organisation, à définir plus précisément. Le conseil apporte son aval de principe.
- Séminaire « Finances » avec Stratorial Finances à l'attention des élus et des agents de la commune. Une demi-journée sera consacrée à la mise en perspective de stratégies pour les prochaines années à partir des capacités financières de la Collectivité. Période à définir, plutôt à l'automne. Dans cette perspective, il est envisagé de ne réunir la commission « Mesures d'optimisation des capacités financières de la commune par d'éventuelles cessions de biens » qu'après l'organisation de ce séminaire.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 17h 45.

 Agresti Jean-Louis

